

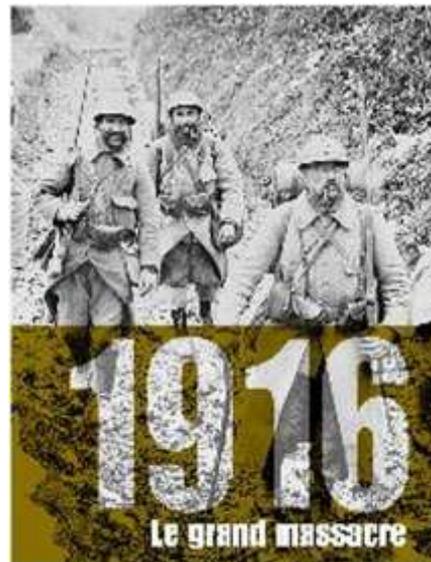
# Jolimetz 1916/2016

## Commémoration de la première guerre mondiale...

L'année 1916 restera dans les mémoires particulièrement associée au souvenir de la bataille de « Verdun » qui durera dix mois et à la bataille de la Somme qui débutera le 1er juillet. Toutes nationalités confondues, les hommes vont mourir en masse : 300 000 à Verdun et plus de 400 000 dans la Somme. La guerre s'est industrialisée et l'industrie s'est militarisée.

L'Allemagne, qui produisait fin 1915, 38 pièces d'artillerie lourde par mois, en fabrique dix fois plus à l'automne 1916. La France multiplie sa production de canons lourds par cinq dans le premier semestre de 1916. L'accélération de la production est encore plus spectaculaire au Royaume-Uni : 90 canons par mois fin 1914, 3 200 à l'été 1916.

Les habitants de Jolimetz seront directement touchés par l'effort de guerre qui se veut de plus en plus pressant. Les Allemands installent une scierie au point d'arrêt... Durant cette année 1916, élèves, habitants et déportés « travailleurs belges » seront obligés de travailler pour l'occupant.



**12 janvier 1916 :** La commune, comme toutes les autres, doit payer à l'Allemagne des impôts directs : pour Jolimetz, ceux-ci s'élèvent à 5517,00 francs.

**29 janvier 1916 :** Il est signifié aux habitants de Jolimetz qu'il est interdit de « sortir » des maisons après 8 heures du soir, sous peine d'emprisonnement.

**4 mars 1916 :** Les habitants sont informés qu'aucune parcelle de terrain ne doit être en friche sous peine d'amende. (1) Les habitants sont obligés de remettre à la Kommandantur la liste de leurs poules, lapins, cochons d'Inde. (2) Déclaration et réquisition de tous les animaux de basse-cour. Réquisition des légumes, fruits, beurre, lait, œufs, bestiaux, voitures, meubles, linge, bouteilles, tonneaux etc. (3)

**17 mars 1916 :** Des otages sont choisis dans chaque commune, ils répondront sur leur vie de la sûreté des chemins de fer et de celles des soldats allemands circulant sur le territoire.

**24 mars 1916 :** Tous les chevaux doivent être présentés au Quesnoy.

**26 mars 1916 :** Léon Paris décède des suites d'une maladie contractée aux armées à l'Hôpital complémentaire n°67 de Saint Martin les Boulogne. Il avait été affecté comme gendarme à cheval dans la première légion de gendarmerie, il était né à Jolimetz le 28 octobre 1883.



**Avril 1916 :** En avril 1916, les élèves âgés de 12 ans ont été contraints de travailler à la scierie ou en forêt. Sur les conseils de l'instituteur, les parents des élèves ont résisté à plusieurs ordres successifs. Finalement devant cette obstination les gendarmes allemands pour inspirer la terreur viendront cueillir chez eux 3 élèves ayant refusé le travail, ils les conduiront comme des malfaiteurs à la kommandantur. Ils seront frappés de plusieurs coups de cravache par le commandant Von Manteuffel véritable brute. Des soldats avaient écrit sur un tableau noir : « Maintenant la Prusse est une grande nation, à bas la France, à bas la Belgique ! » D'autres avaient dessiné un soldat allemand tuant un soldat français en fumant sa pipe. Le soldat français était à genoux et demandait grâce. (3)

**14 avril 1916** : Toutes les personnes des deux sexes, âgées de douze ans, devront se munir d'une carte d'identité. Tenir toujours la carte sur soi. Puniton aux contrevenants. Les maires devront dresser la liste des personnes non domiciliées dans la commune avant la guerre. (1) Le maire devra aussi le 1 avril et le 1 octobre de chaque année dresser une liste des personnes ayant atteint leur douzième année. Une carte sera distribuée à ces personnes, qui devront les présenter les 5 premiers jours de chaque mois. Ces cartes seront remplacées tous les 6 mois. Elles devront porter la signature du possesseur. Les illettrés signeront de 3 croix. Toute carte perdue amènera une amende de 4 marks, et ne sera remplacée qu'après une enquête sérieuse faite par la Kommandantur. (2)

**19 avril 1916** : les chiens sont obligés de porter une médaille d'identité fournie par l'autorité allemande. Elles sont vendues 10 francs pièce.

**1 mai 1916** : Les horloges doivent être avancées d'une heure et tous les habitants doivent suivre l'heure allemande.

**2 mai 1916** : Les instituteurs et institutrices sont informés qu'ils devront suivre l'heure allemande dans les programmes scolaires. (1) Ordre est donné de rentrer et de sortir de classe à l'heure allemande, ordre de saluer les officiers et les gendarmes, défense de se servir des géographies et des cartes de France. Contrôle des livres par les autorités allemandes. Liste des livres à fournir (livres en usage dans l'école). (3)

**12 mai 1916** : Les bouchers ont l'autorisation d'abattre le bétail maigre et infirme pour les besoins de la population. S'ils abattent du bétail gras celui-ci sera saisi et le boucher emprisonné. Il est absolument défendu aux bouchers d'abattre le bétail avant que les gendarmes aient examiné la bête vivante.

**12 mai 1916** : **Pierre Emile Monier** Caporal au 306ème Régiment d'Infanterie deuxième compagnie décède à l'hôpital de Vadelaincourt dans la Meuse des suites de blessures reçues en combattant l'ennemi. Il était né à Jolimetz le 21 juillet 1885.

**20 mai 1916** : **Gaston Ducarne** sergent au 161ème Régiment d'Infanterie est selon l'expression « tué à l'ennemi ». Il perd la vie lors des combats qui ont lieu sur la côte 304 et au Mort-Homme pour la reprise du fort de Douaumont. Il était né à Jolimetz le 3 mai 1891.

**Juin 1916** : Le gouverneur du Quesnoy dont dépend la commune de Jolimetz est le major *Grarf zur Lippe*. Les écoles doivent être fermées pendant 14 jours. Les enfants seront occupés à sarcler les mauvaises herbes. Arrivée à Jolimetz des évacués de Ligny-Tilloy-Saint-Christ-Mesnil-Boitel Doingt. Un journal agricole paraît dans la commune « Le cultivateur » ainsi qu'un journal d'informations tendancieuses à la solde de l'ennemi : « la Gazette des Ardennes ».

**8 juin 1916** : **Léon Grard** affecté au 347ème Régiment d'Infanterie disparaît au fort de Douaumont. « Le 8 juin, l'artillerie allemande avait pilonné les lignes adverses autour de Fleury sous Douaumont puis l'infanterie avait submergé les fantassins du 347ème régiment d'infanterie (52ème division). Beaucoup de soldats de cette unité seront tués, d'autres seront faits prisonniers. » Son régiment était arrivé le soir du 8 juin au sud de la ferme de Thiaumont dans la Meuse. Il était né à Jolimetz le 11 novembre 1882.

**21 juin 1916** (24-27 juin selon état civil de Jolimetz) : **Alphonse Blondiaux** soldat affecté au 41ème Régiment d'Infanterie Coloniale étant aux Monthairons est « tué à l'ennemi » non loin d'Haudiomont dans la Meuse. L'état civil contrairement au site « Mémoire des hommes » indique qu'il serait décédé le 24 ou le 27 juin, il est rapporté : « Les circonstances de guerre ne nous ont pas permis de nous rendre auprès de la personne décédée. » Il était né à Louvignies Quesnoy le 9 novembre 1886.

**21 juin 1916** : **Eugène Rivart** sergent affecté au 164ème Régiment d'Infanterie décède à Grand Pré dans les Ardennes à la suite de blessures reçues en combattant. Il était né à Locquignol le 8 novembre 1891

**24 juin 1916** : L'instituteur et l'institutrice se rendent au Quesnoy où a lieu l'examen pour le certificat d'études. (1) Des laisser-passer sont accordés aux enfants et aux maîtres pour se rendre au Quesnoy. L'examen du certificat d'études réunit 120 candidats. L'examen se déroule en présence et sous le contrôle d'un inspecteur allemand : Monsieur Cayasse, arrivé la veille. L'inspecteur est présent toute la matinée. L'après-midi c'est le prêtre et le capitaine de la Kommandantur qui le remplaceront. « Ils se promènent dans les salles, regardent les compositions, écoutent les interrogations. En un mot, ils pontifient ! Quelle humiliation ! » (2)

**16 juillet 1916** : La commune est imposée pour une contribution de guerre de 57 931,65 francs. A la fenêtre de chaque maison devront être affichés les noms et prénoms, âge et profession des personnes qui l'habitent. Ajouter également la liste des animaux qui se trouvent sous la dépendance de la maison.

**24 juillet 1916** : Des troupes de toutes armes débarquent jour et nuit en gare du Quesnoy et sont dirigées vers les villages voisins. (2) 10 officiers allemands arrivent à Jolimetz. (1)

**Août 1916 :** Affichage d'un avis interdisant l'approche d'un dirigeable ou aéroplane allié atterrissant en pays envahi. Quiconque désobéira sera rendu suspect d'espionnage et sera puni de la peine de mort ou d'un emprisonnement allant jusqu'à 15 ans et une amende de 15 000 marks. Toutes les personnes des deux sexes âgées de plus de 12 ans doivent posséder une carte d'identité.

**17 août 1916 :** « Une affiche dont je n'ai pu me procurer le texte dit en substance qu'il est défendu de détériorer les voies ferrées, de s'approcher des dirigeables ou aéroplanes, d'aider à leur atterrissage ou de s'emparer de ce qu'ils laissent tomber. La peine de mort pourra être appliquée ou un emprisonnement de 15 ans et une amende de 15 000,00 marks.

**25 août 1916 :** Point de nouvelles exactes sur la situation. Nous en sommes réduits à lire « La Gazette des Ardennes » dont le seul but est de décourager les populations envahies. En ce moment nul ne prévoit la fin. Armons-nous de courage et espérons !

**28 août 1916 :** Le bruit court (8 heures du soir) que l'Italie a déclaré la guerre à l'Allemagne et la Roumanie à l'Autriche.

**29 août 1916 :** Depuis le 25 août, canonnade violente, incessante dans la Somme (2)

**De 1916 à 1918 :** de nombreuses bombes furent lancées sur la scierie du point d'arrêt par les avions anglais et français mais toujours sans résultat.

**9 septembre 1916 :** Affichage d'un avis informant que toute personne qui refusera de travailler pour l'armée allemande sera punie d'un emprisonnement allant de 7 mois à 3 ans ou 10 000.00 marks d'amende.



**13 septembre 1916 :** **Emile Huin** affecté au 33ème Régiment d'Infanterie, troisième compagnie décède de la suite de ses blessures reçues sur le champ de bataille. Il sera inhumé à 300 mètres au sud de la ferme « le Priez » commune de Combles dans la Somme. Son frère Pierre (prisonnier civil) se trouvait alors dans les lignes allemandes. Il était né à Jolimetz le 9 novembre 1894. Ce même jour dans notre village, Monsieur Gaston Raout est réquisitionné pour aller au Quesnoy avec le maire afin de recevoir les évacués venant de la Somme.

**16 septembre 1916 :** **Fernand Flament** soldat au 110ème régiment d'infanterie première compagnie étant à Etinehem canton de Bray-sur-Somme décède de la suite de ses blessures sur le champ de bataille. Il était né à Jolimetz le 11 décembre 1884.

**Octobre 1916 :** Jusqu'au mois d'octobre 1916, les classes sont restées ouvertes, même pendant une partie des vacances. A partir d'octobre 1916 jusqu'en octobre 1918, comme nous ne disposions plus que d'une classe, un roulement a été établi. (3) 105 hommes de la commune sont désignés pour travailler pour l'autorité allemande.

**4 octobre 1916 :** Les allemands établissent une scierie et un quai à la halte de Jolimetz (2)

**6 octobre 1916 :** Crieé : Par ordre de la Kommandantur, il est défendu d'accoster, de suivre les travailleurs civils, ou de leur donner des aliments, boissons, paquets, puisque l'autorité allemande se charge de leur nourriture. (2) Départ du Commandant, il est remplacé aujourd'hui même par Von Arnim.

Parce que le recrutement volontaire est insuffisant, pour faire fonctionner les usines et pour effectuer divers travaux, l'armée allemande déporte à partir d'octobre 1916 de nombreux travailleurs belges. Ces déportés, assimilés à des prisonniers de guerre, ont des conditions de travail et de vie très dures. Au total, 60 000 belges sont déportés en Allemagne et 60 000 en France occupée...

1400 prisonniers civils belges arrivent à Jolimetz. Ils sont enfermés à la brasserie Hornez. Là, ils refusent courageusement de travailler pour l'armée allemande et pour punir ces braves et courageux prisonniers, les gardiens leur refusent toute nourriture pendant plusieurs jours. Les habitants émus de leur détresse s'efforcent de leur passer des victuailles en cachette. Les gardiens s'en aperçoivent... Afin que les malheureux prisonniers ne puissent plus communiquer avec les habitants, les allemands les enferment au château de Nédonchel transformé pour la circonstance en camp de prisonniers. *(Une soixantaine de prisonniers belges seront « campés » à l'école des garçons qui est transférée dans la boucherie de Monsieur Paul Dupont et Ducarne. L'école sera ensuite transférée chez Madame Veuve Soissons Berthe. 60 prisonniers seront également logés chez Monsieur A. Criez.)* Le château, ancienne propriété de la famille de Nédonchel, était devenu en 1916 la propriété de la famille de Bourbon-Busset. Depuis le début de la guerre, le château était le lieu principal du cantonnement des officiers. Monsieur René Delvallée, instituteur à Jolimetz dont les notes sont conservées aux Archives Départementales à Lille rapporte « C'est alors le lamentable

spectacle de l'arrivée des prisonniers civils belges. Ce sont des malheureux ramassés un peu partout, en sabot à peine vêtus et qui sont parqués au château. Ils doivent travailler au château et à la scierie. Ils rentrent le soir exténués de fatigue, de faim, roués de coups, trempés jusqu'aux os, minés de fièvre et sans vêtements de rechange. C'est une vision terrible que celle de ces pauvres prisonniers, affamés, grelottants sous le givre et brutalisés sans cesse. » Publié en 1923 le rapport sur les déportations des ouvriers belges et sur les traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux prisonniers civils belges précise : « Signalons encore les actes inhumains commis dans les camps de Jolimetz, d'Englefontaine, de Ste Preuve et de Prémontré, où se trouvaient un grand nombre de civils déportés de l'arrondissement de Tournai. Beaucoup d'entre eux étaient rattachés, soit au 22<sup>e</sup>, soit au 26<sup>e</sup> bataillon de travailleurs civils. Les déportés sont unanimes à se plaindre des traitements qu'on leur infligea. A Jolimetz et à Prémontré, les coups étaient incessants et pour les motifs les plus futiles. »

**9 octobre 1916 :** Monsieur Gaston Raout est réquisitionné pour aller prendre au Quesnoy les bagages des soldats allemands qui doivent former le poste de Jolimetz.

**Novembre 1916 :** Les maisons et les caves sont numérotées pour désigner les abris nécessaires en cas de bombardements aériens.

**15 novembre 1916 :** **Gaston Moreaux** est écrasé au niveau de la scierie par un camion allemand. L'état civil de la commune rapporte pudiquement que « Gaston Moreaux né à Jolimetz le 23 décembre 1908 est décédé accidentellement à la halte de Jolimetz ». (Nous devons nous rappeler que les actes rédigés en mairie font l'objet de contrôles par l'occupant). Fils d'Adèle Dupont et d'Henri Moreaux, cultivateur, il avait huit ans !

Son nom sur le monument aux morts de la commune nous rappelle le souvenir de tous ceux (connus et inconnus) qui ont souffert et qui parfois ont perdu la vie dans les camps de déportés de Jolimetz et d'Englefontaine.

**31 octobre 1916 :** Dans le but d'empêcher la communication entre les habitants des communes voisines, l'autorité allemande rétrécit les limites des villages de façon à établir comme une « zone neutre » entre eux. Les habitants qui pénètrent dans cette zone sont arrêtés et condamnés. (2)

**28 novembre 1916 :** Tous les vins et autres boissons spiritueuses sont saisis par l'autorité allemande « La destruction de ces boissons sera sévèrement punie ».

**12 décembre 1916 :** Une dépêche arrivée à 2 heures à la Kommandantur, annonce que le kaiser Guillaume II offre la paix aux alliés au nom des puissances centrales. (2) De fait le kaiser se sert de l'invasion de la Roumanie voulue par l'Autriche-Hongrie pour se moquer des alliés. Ce n'est pas de fait une proposition de paix mais une manœuvre de guerre.

(1) notes collectées après-guerre par Monsieur René Delvallée instituteur à Jolimetz (Archives Départementales du Nord),

(2) Journal tenu par Monsieur Jules Lempereur, directeur de l'Ecole Primaire du Quesnoy,

(3) BDIC La guerre dans le ressort de l'académie de Lille

(4) Rapports sur les déportations des ouvriers belges et sur les traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux prisonniers civils belges Bruxelles-Liège 1923

(5) Site internet : Mémoire des hommes et « état-civil » commune de Jolimetz.

On peut retrouver cette période plus en détail dans le livre de Monsieur Eloi Lesur « Jolimetz à travers les âges ». Quelques exemplaires sont encore disponibles en mairie. - Merci à Monsieur Jean Paul Briastre pour les « précisions » qu'il a apportées à ce texte.

#### Remerciements :

Photo "Scierie allemande - collection R.Delvallée.

Monsieur JP Salvan de Potelle a eu la gentillesse de prêter une maquette de locomotive Decauville - copie conforme de celle qui était utilisée par les allemands pour le transport des arbres de la forêt à la scierie. Elle a connu un vif succès lors de sa présentation au cours de la lecture racontant le déroulement des événements vécus à Jolimetz en 1916. Merci à Monsieur Salvan.

